

Projet Local d'Evaluation et BAC Blanquer LA COLÈRE GRONDE ET LE REFUS S'ORGANISE

Depuis la rentrée, les enseignants tentent de faire cours pour préparer au mieux les élèves malgré des effectifs toujours plus lourds et des emplois du temps souvent chaotiques. C'est dans ce contexte que le ministre Blanquer a décidé que l'urgence serait de produire un projet local d'évaluation pour fixer des objectifs pédagogiques locaux et des modalités d'évaluations locales. Les inspecteurs et les chefs d'établissements sont appelés au secours du ministre pour tenter de faire accepter aux enseignants le renoncement à leur liberté pédagogique. Mais ça ne passe pas.

DANS LES RÉUNIONS. L'INCOMPRÉHENSION SE DISPUTE

Pourquoi s'infliger une telle usine à gaz alors que ni les recteurs, ni les inspecteurs n'osent prétendre que ce dispositif est obligatoire?

Pourquoi figer sur le papier nos pratiques d'évaluation alors qu'elles sont connues et expliquées à nos élèves à chaque devoir?

Pourquoi devrait-on uniformiser nos pratiques alors que nos élèves ne peuvent pas tous être évalués de la même manière, que nos classes sont hétérogènes ?

Pourquoi faudrait-il mettre noir sur blanc nos objectifs communs au sein de l'établissement alors qu'ils existent déjà et s'appellent les programmes nationaux ?

Pourquoi s'exposer à affronter des récriminations sans fin de la part des élèves, à nous justifier sans cesse auprès des parents?

Pourquoi un tel document si les professeurs sont des professionnels reconnus?



MARMELADE BLANQUER

Pourquoi devrions-nous subordonner la pédagogie à une exigence formaliste d'évaluation plutôt que d'adapter notre pédagogie à la diversité de nos élèves ?

Pourquoi obliger les enseignants à programmer sans cesse des évaluations aux dépens du temps d'apprentissage?

Qui peut sérieusement croire que la seule préoccupation des parents est le nombre de devoirs plutôt que les effectifs par classe ou les heures d'enseignement disciplinaire supprimées par la réforme du lycée ?

Affirmer que l'urgence du moment serait de se doter du PLE pour « harmoniser » les pratiques d'évaluation, « améliorer la communication » avec les élèves et les parents, « sécuriser » le travail des enseignants, c'est se moquer du monde. Même a minima, le PLE reste local, en contradiction avec les exigences d'un diplôme national. Présupposer que les enseignants évalueraient à la tête du client alors qu'ils évaluent selon des critères objectifs et explicites est perçu comme une insulte à la profession.

LES PERSONNELS RÉSISTENT ET REFUSENT LE PLE

De diverses façons, les professeurs se réunissent par équipe disciplinaire et en réunion d'information syndicale. Ils s'adressent à leur direction, au recteur et au ministre pour exprimer leur refus de mettre le doigt dans l'engrenage du PLE.

Que ce soit au lycée Saint Criq de Pau (64) avec les syndicats FO, CGT et SNES, au lycée Aliénor d'Aquitaine de Poitiers (86), ou au lycée Malraux de Gaillon (27) avec le SNFOLC, les collègues affirment leur exigence de rétablissement du cadre national du baccalauréat : « Plutôt que de rédiger dès maintenant un document inutilement contraignant, [...]nous préférons affirmer que nous avons à cœur d'assurer notre mission d'enseignement dans le respect des programmes nationaux et de notre liberté pédagogique. »





Au lycée Despiau de Mont-de-Marsan (40) : « Nous refusons que s'instaure au sein de l'établissement une surveillance réciproque des personnels, au nom d'échanges pédagogiques croisés entre pairs.

Ce projet consacre la mise en place de diplômes maisons et de règles de fonctionnement locales. Il constitue une remise en cause frontale de nos statuts. Nous refusons de participer au travail de réflexion autour du projet local d'évaluation et réaffirmons que l'évaluation relève de la liberté pédagogique de l'enseignant seul capable d'estimer en fonction du niveau de ses élèves, de sa progression, du contexte et des différentes contraintes, la solution la plus adaptée à sa classe. »

Au lycée Victor Hugo d'Hennebont (56), les professeurs avec leurs syndicats SNES, CGT et FO,

- réaffirment le principe de leur liberté pédagogique y compris dans le cadre de l'évaluation,
- contestent toutes formes d'intrusion du conseil pédagogique, du conseil d'administration, du règlement intérieur dans leur liberté pédagogique y compris concernant l'évaluation,
- réaffirment le droit pour chaque équipe disciplinaire de faire ou non des contrôles communs,
- contestent l'imposition d'un nombre d'évaluations par trimestre ou par année. L'évaluation est un des éléments du processus pédagogique, sa fréquence est décidée par chaque professeur,
- demandent le retour du bac national avec des épreuves terminales et anonymes seule garantie d'égalité de traitement entre tous les élèves et par conséquent de valeur de diplôme national,

- refusent toutes pressions de qui que ce soit (parents, Administrations) sur le processus d'évaluation (fréquence, notes...).

Dans de nombreux autres lycées, Rousseau à Montmorency (95), Vinci à Amboise, Vaucansson, Rabelais (37), Simone Weil au Puy-en Velay (43), Carnot à Paris (75), Tarare et Colbert à Lyon (69), Nord et Perrin à Marseille (13), Soult de Mazamet (81), Jules Ferry de St Dié (88), Monnet de Crépy-en-Valois (60), Magendie, pape Clément, Daguin et Sud Médoc en Gironde... les personnels avec leurs organisations syndicales prennent position contre le PLE. En Moselle des collèges soutiennent la mobilisation des lycées contre le PLE.

LE BACCALAUREAT PERMANENT



LE SNFOLC APPELLE TOUS LES ENSEIGNANTS DE LYCÉE À SE RÉUNIR AVEC LEURS ORGANISATIONS SYNDICALES POUR REFUSER LE PLE ET EXIGER :

- le rétablissement des épreuves terminales, nationales et anonymes du baccalauréat,
- le retrait total du PLE,
- ▶ le rétablissement de toutes les heures d'enseignement supprimées par la réforme du lycée,
- le respect de nos statuts.

Le SNFOLC s'adresse à l'ensemble des organisations syndicales pour qu'ensemble ce soit un NON au ministre.



